

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

RAPPORT D' ACTIVITE

2019



LES MISSIONS DU SYNDICAT

Le Syndicat Intercommunal a été créé par arrêté Préfectoral en date du 7 Août 1957 – modifié par les statuts du 5 décembre 1996 et a pour objet l'exploitation et la gestion du cimetière intercommunal et du crématorium de la Fontaine Saint-Martin.

Il exerce ses compétences pour le compte de huit communes adhérentes qui représentent une population de 332 101 personnes :

- Bonneuil s-Marne,
- Créteil,
- Maisons-Alfort,
- Saint-Maur,
- Charenton le Pont,
- Joinville le Pont,
- Nogent s-Marne,
- Saint Maurice,

L'exploitation du Cimetière Intercommunal a débuté le 12 juin 1972.
Le Crématorium est installé depuis le 05 novembre 1986.

LES INSTANCES DU SYNDICAT



M. BRETILLON
Président
Délégué de Charenton



Mme PERREAU
1^{ère} Vice-Présidente
Déléguée de Créteil



M. CADDEDU
2^{ème} Vice-Président
Délégué de Maisons-Alfort

Délégués de Bonneuil/Marne



M. MAZARI



M. ZEGGANNE

Députée de Charenton



Mme LEHOUT-POSMANTIER

Député de Créteil



M. WANNIN

Députées de Joinville le Pont



Mme CHERY



Mme REUSCHLEIN

Députée de Maisons-Alfort



Mme HERVE

Députées de Saint Maur



Mme VISCARDI



Mme JURADO

Députés de Saint Maurice



M. BUDAKCI



M AMOUZOUVI-ATAYI



Mme FOSSE



Mme MARTINEAU

Députées de Nogent sur Marne

LE COMITE SYNDICAL

La commission consultative pour les services publics relatifs à l'exploitation du crématorium s'est réunie une fois le 13 juin pour le rapport d'activité relatif à la délégation pour l'exploitation et la gestion du crématorium pour l'année 2016.

Le comité composé de 16 membres s'est réuni le 13 février, le 11 avril, le 13 juin, le 12 septembre, le 05 décembre et a adopté 20 délibérations :

Comité du 13 février 2019	
1064	Adoption du budget primitif - Exercice 2019
1065	Fixation du reversement aux CCAS des communes adhérentes - Exercice 2019
1066	Adoption de la convention pour la fourniture de carburant au véhicule du SICCV
1067	Accord de principe du comité pour un séjour d'étude en Israël
Comité du 11 avril 2019	
1068	Adoption du Compte de Gestion Exercice 2018
1069	Adoption du compte administratif Exercice 2018
1070	Adoption à la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales
Comité du 13 juin 2019	
1070bis	Approbation du rapport d'activité du SICCV pour l'année 2018
1071	Approbation du rapport d'activité relatif à la délégation pour l'exploitation et la gestion du crématorium pour l'année 2018
1072	Modification du règlement intérieur du cimetière intercommunal
1073	Adoption de la convention de formation à l'anglais
1074	Adoption de la convention d'occupation pour un rucher au SICCV
Comité du 12 septembre 2019	
1075	Affectation du résultat - Exercice 2018
1076	Adoption du budget supplémentaire - Exercice 2019
1077	Attribution d'une contribution exceptionnelle aux CCAS des communes adhérentes au Syndicat - Exercice 2019
1078	Création d'un poste d'attaché hors classe
1079	Modification du tableau des emplois
Comité du 05 décembre 2019	
1080	Débat d'orientation budgétaire - Exercice 2020
1081	Approbation du projet d'aménagement paysager du cimetière - création d'un parc arboretum
1082	Modification du règlement intérieur du cimetière

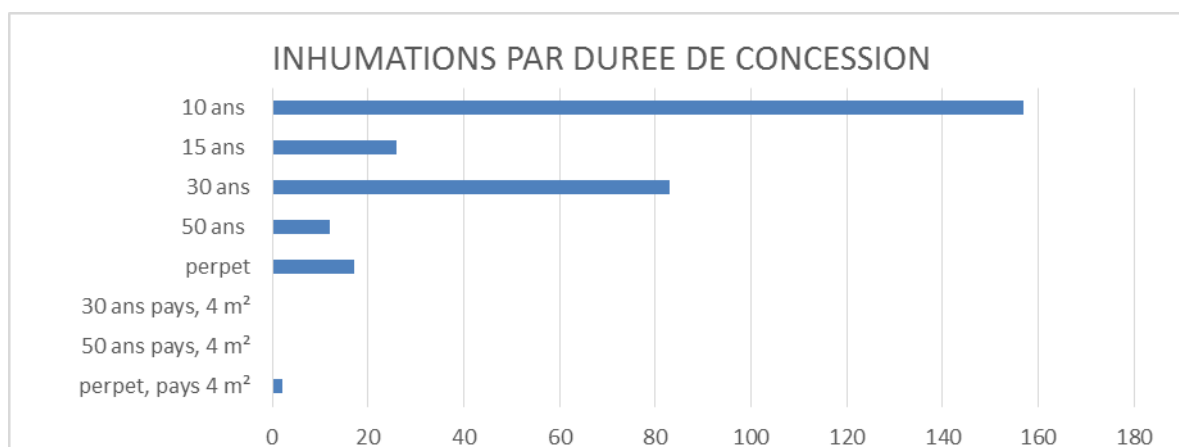
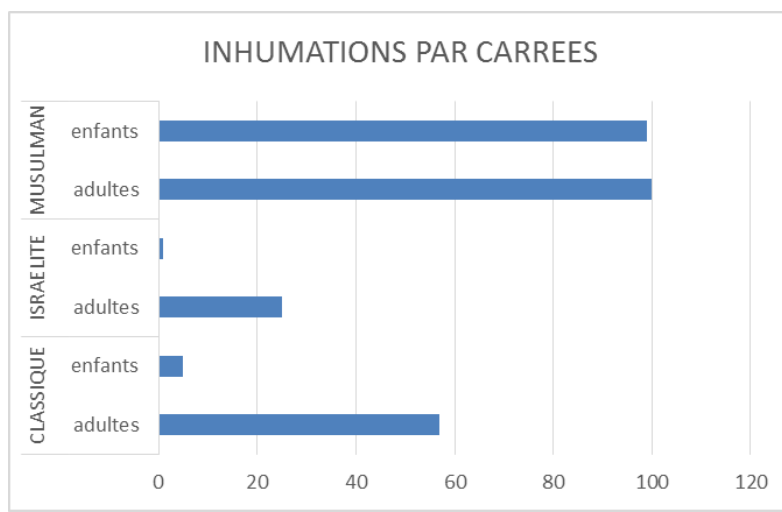
LES CHIFFRES CLES

La population totale des 8 communes adhérentes représentent 332 101 habitants

EXPLOITATION ANNUELLE DES INHUMATIONS

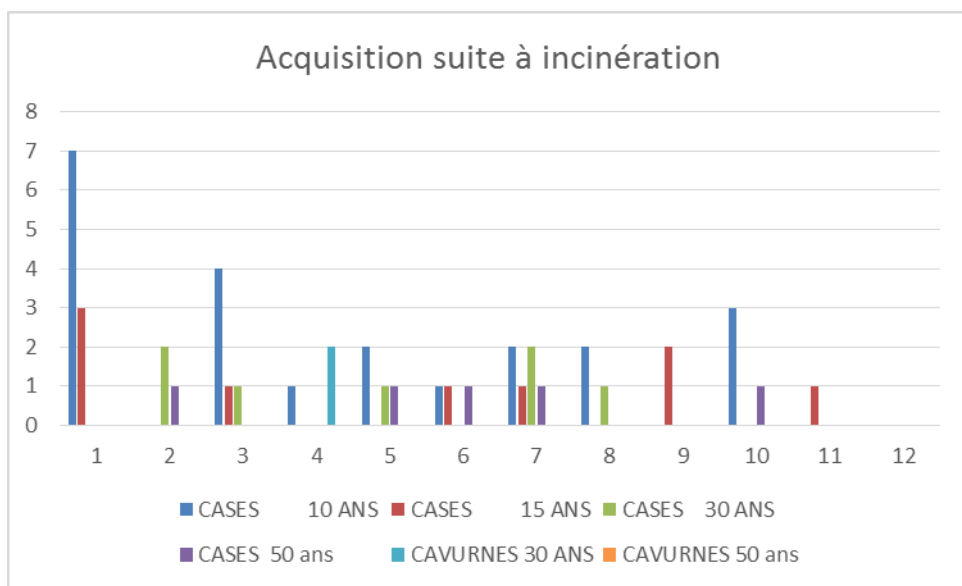
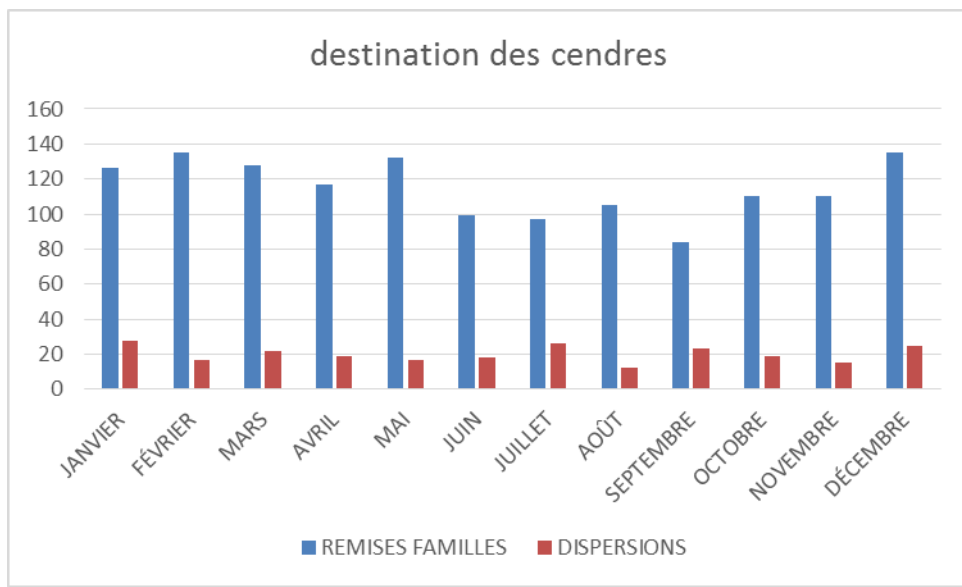
COMMUNES	5 ANS	10 ANS	15 ANS	30 ANS	50 ANS	PERPET	30 ANS PAYS.- 4m ²	50 ANS PAYS.- 4m ²	PERPET, PAYS.- 4m ²	30 ANS PAYS.- 2m ²	PERPET. PAYS.- 2m ²	ARBRE DU SOUVENIR	TOTAL
BONNEUIL S-MARNE	1	3											4
CRETEIL	42	41	7	33	9	10			2	3		1	148
CHARENTON LE PONT	1		2	1									4
JOINVILLE LE PONT		1				1							2
MAISONS ALFORT	2	1				1							4
NOGENT S-MARNE	3	2			1								6
SAINTE MAURICE	1	1	1	1		1							5
SAINTE MAUR DES FOSSES		1		1									2
COMMUNES EXTERIEURES		107	16	47	2	4				1		2	179
TOTAL	50	157	26	83	12	17	0	0	2	4	0	3	354

inhumations extérieurs	
départements	nombre
91	28
92	23
93	22
94	56
95	1
75	25
77	13
78	2
28	1
34	2
60	2
68	1
Mexique	1
USA	1
NORVEGE	1
total	179



EXPLOITATION ANNUELLE SUITE AUX INCINERATIONS

MOIS	REMISE FAMILLE	DISPERSION	CASE 10 ANS	CASE 15 ANS	CASE 30 ANS	CASE 50 ans	CAVURNE 30 ANS	CAVURNE 50 ans	TOTAL
JANVIER	126	28	7	3					164
FÉVRIER	135	17			2	1			155
MARS	128	22	4	1	1				156
AVRIL	117	19	1				2		139
MAI	132	17	2		1	1			153
JUIN	99	18	1	1		1			120
JUILLET	97	26	2	1	2	1			129
AOÛT	105	12	2		1				120
SEPTEMBRE	84	23		2					109
OCTOBRE	110	19	3			1			133
NOVEMBRE	110	15		1					126
DÉCEMBRE	135	25							160
TOTAL	1378	241	22	9	7	5	2	0	1664



Le chiffre d'affaire de la DSP s'élève à 1 321 144,67 € TTC

La part qui revient au SICCV est de 603 316,12 € TTC (246 607,06 € de part fixe + 356 709,06 € correspond à 27 % du chiffre d'affaire)

LES MOYENS FINANCIERS DU SYNDICAT

[Le compte Administratif](#)

Le compte administratif 2019 a enregistré un résultat déficitaire de 12 185,59 euros (excédent d'investissement de 22 333,19 euros et un déficit de fonctionnement de 34 518,78 euros)

Le résultat de clôture se résume ainsi :

EN EUROS	Résultat de clôture exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2019	Résultat clôture 2019
Investissement	117 806,73		22 333,19	140 139,92
Fonctionnement	471 146,56		-34 518,78	436 627,78
TOTAL	588 953,29		-12 185,59	576 767,70

Les Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 341 567,10 € et sont essentiellement constituées par :

- les charges à caractère général : 605 851,41 € qui représentent les dépenses nécessaires à l'administration du syndicat, et à l'accomplissement de ses missions
- les charges du personnel : 331 996,75 €
- le versement des produits des concessions aux CCAS des communes adhérentes : 201 688 €
- les autres charges de gestion courante : 37 660,18 €
- les dépenses d'amortissements : 164 370,76 €

Les dépenses d'investissement se montent à 192 098,43 €

- ✓ dépôts et cautionnement : 715,73 €
- ✓ Frais d'études : 16 800 €
- ✓ Immobilisations corporelles : 174 111,70 €
- ✓ Amortissements : 471 €

Les Recettes

Les recettes de fonctionnement représentent un total de 1 307 048,32 €.

Elles sont constituées des produits des services du domaine :

- 5 344 € d'atténuations de charges
- 73 611 € vente de produits finis
- 495 716 € de vente de concessions et des taxes dans le cimetière
- 48 033,74 € de remboursement de frais (charges des locataires)
- 0 € de la contribution des communes adhérentes
- 111 901,63 € des revenus des immeubles (loyers)
- 557 891,08 € du contrat de délégation de service public du crématorium
- 14 079,87 € des produits exceptionnel
- 471 € reprise sur amortissements

Pour la section d'investissement, les recettes s'élèvent à 214 431,62 € et sont constituées :

- ✓ 49 680 € du fond de compensation TVA (relatif aux travaux de 2017)
- ✓ 380,86 € de dépôts et cautionnements reçus
- ✓ 164 370,76 € des amortissements des immobilisations

L'EQUIPE DU SYNDICAT

Les postes pourvus au 31/12/2019 se composent de :

Un cadre A à temps complet au grade d'Attaché Principal, responsable de l'administration générale du Syndicat

Un adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet pour assurer le secrétariat de la conservation et l'accueil des familles

Un adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps partiel de droit (70%) pour assurer l'accueil de la conservation

Un adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet pour le contrôle et le suivi des travaux funéraires et l'accueil des familles

Deux adjoints techniques de 2^{ème} classe à temps complet pour le contrôle et le suivi des travaux funéraires et l'accueil des familles

Deux indemnitaires qui ont pour mission d'assurer les études techniques du Syndicat

Un contractuel pour palier au temps partiel de droit et aux périodes de congés annuels du personnel permanent

Trois vacataires employés les week-end et jours fériés pour accueillir le public et contrôler l'accès des véhicules dans le cimetière

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

- ❖ Aménagement de l'entrée du cimetière avec engazonnement
- ❖ Travaux de peinture dans une boutique
- ❖ Installation d'un faux plafond suite à une fuite
- ❖ Mise en peinture du sol du hangar
- ❖ Réalisation de 6 nouvelles allées au B6
- ❖ Installation d'une vidéo protection aux 2 entrées principales du site
- ❖ Réalisation d'un portail + portillon côté crématorium
- ❖ Acquisition de 40 portes d'enfeus et de cavurnes
- ❖ Réalisation d'une boucle magnétique à l'entrée du cimetière
- ❖ Installation de clous dans le carré B6
- ❖ Installation de barrières supplémentaires sur l'esplanade
- ❖ Divers travaux d'électricité dans les parties communes et hangar
- ❖ Réalisation d'une étude de plans topographiques

VOYAGE D'ETUDE EN ISRAEL du 05 au 10 septembre 2019

Notre délégation était composée :

D'élus : Mme Chantal LEHOUT-POSTMANTIER, Maire-Adjointe de Charenton – Mme Séverine PERREAU, Conseillère Municipale de Créteil – Mme Catherine HERVE, Conseillère Municipale de Maisons-Alfort – Mme Jacqueline VISCARDI, Maire-Adjointe de Saint-Maur – M. Michel BUDAKCI, Maire-Adjoint de Saint-Maurice – Mme Pascale MARTINEAU, Maire-Adjointe de Nogent/Marne

D'Administratifs : Mme Ana REBELO-RATEAU, Responsable Administratif du SICCV – M. Daniel ROFFE, Bureau d'Etudes Techniques du SICCV – M. François FAUQUET, Bureau d'Etudes Techniques du SICCV

De Personnes extérieures : M. Henri POSTMANTIER, époux de Mme Chantal LEHOUT-POSTMANTIER, Mme X, Cousine de Mme Séverine PERREAU – Mme Linda ROFFE, épouse de M. Daniel ROFFE et M. Michel SASPORTAS, Conseiller Municipal de Créteil.

Pour nous permettre d'obtenir de meilleures conditions il fallait créer un groupe et c'est la raison pour laquelle nous avons accepté que 4 personnes extérieures (qui ont assuré la totalité de leurs propres dépenses, c'est à dire vols et hébergement) se joignent à nous, dont M. Sasportas, élu de Créteil et membre du consistoire.

Le déplacement s'est déroulé du 5 au 10 septembre 2019 à Tel Aviv et Jérusalem. Ce voyage d'étude nous a permis de rencontrer différentes personnalités israéliennes civiles et religieuses, notre cimetièrre ayant la particularité de permettre aux défunts de différentes religions d'offrir la possibilité d'être enterrés dans des carrés spécifiques, israélites, musulmans, voir bouddhistes.

Nous sommes souvent confrontés à des demandes très particulières surtout de la part des israélites concernant les inhumations et surtout la destination que nous faisons des ossements et leur conservation lorsqu'une concession arrive à expiration. S'il existe encore une famille, la concession est alors renouvelée. C'est dans le cas où il n'y a plus de famille que le cimetièrre doit procéder à une exhumation administrative et placer les reliquaires dans l'ossuaire. Le consistoire de Paris ne se satisfait pas de cette solution et nous a loué un ossuaire spécifique pour éviter une dispersion des restes de membres de cette Communauté dans un ossuaire anonyme et de toute origine religieuse ou laïque. En effet dans la religion israélite, le corps doit être conservé à perpétuité, ce qu'aucun cimetièrre en France ne peut garantir.

Ce déplacement nous a permis de mieux connaître les coutumes, usages et lois en vigueur en Israël pour l'inhumation de leurs défunts, sur les pratiques de crémation normalement proscrites dans la religion judaïque (mais qui commencent malgré tout à se développer) Nous avons d'ailleurs rencontré le rabbin de Tel Aviv Mr Jacob Charbit qui représentait le président de l'UEFE, Mr Robert Feldman.

En lien avec le Consistoire de Paris, nous avons eu comme principal interlocuteur Monsieur Gérard Pomper président de Devoirs de mémoire qui nous a courtoisement reçu à l'aéroport de Tel-Aviv et que nous avons rencontré par la suite deux fois pour des échanges. Il nous a mis en relation avec Mme le Docteur Muriel HAIM, Présidente de la fondation France Israël. Nous étions accompagnés par un guide conférencier Joseph Klein qui s'est avéré particulièrement compétent et qui a facilité nos contacts.

Nous avons eu également la possibilité de recevoir à notre hôtel un premier conférencier spécialisé dans les nécropoles et entre autre le tombeau des rois à Jérusalem M. Haim Bergowitz, écrivain et le lendemain, une autre personnalité, l'un des plus grands spécialistes des manuscrits de la mer Morte de Qumran, Monsieur Michaël Langlois, chercheur au CNRS et maître de conférences à l'université de Strasbourg.

Nous avons donc désormais des correspondants fiables qui nous permettront de traiter les rapatriements de corps en Israël, service qui nous est de plus en plus fréquemment demandé et orienter notre mission à Valenton dans le respect et la meilleure connaissance de la religion juive et visité plusieurs cimetièrres dont le plus grand et le plus ancien du monde : celui de Jérusalem.

LA TOUSSAINT (vendredi 1^{er} novembre)

2 231 personnes se sont rendues en voiture au Cimetière intercommunal
225 personnes se sont rendues à pieds dans le cimetièrre
915 voitures ont circulé dans le cimetièrre

Soit un total sur la journée de 2 456 personnes

Pour rendre cette journée plus chaleureuse, plus accueillante, le personnel au nombre de 4 dont 3 vacataires étaient présents afin de donner des renseignements, de permettre d'effectuer des renouvellements. Une bougie à Led dans un photophore a été offerte à chaque famille.

Une exposition « ciel, miroir des cultures » était visible à l'entrée du cimetière et dans la salle de réunion.



Le Week-End « Portes ouvertes » les 16 et 17 novembre

Permettre de visiter un cimetière pas comme les autres, un réservoir d'espèces florales et faunistiques, inhabituels dans un environnement urbain ; reflet de l'histoire et de la mémoire collective. Un lieu où « Notre existence se trouve entre deux éternités » c'est l'urbaniste et architecte Robert Auzelle qui a réalisé son aménagement d'où il a fait de l'habitat des morts un objet de méditation.

- ✓ Visite guidée du crématorium et du cimetière - 32 hectares où la nature est présente et invite à la méditation où les larges allées sont marquées d'arbres de différentes essences, chaque allée en porte le nom, sur les bancs des mots couchés sur les dossiers, des citations, des mots pour réchauffer les cœurs, des mots pour s'interroger, pour méditer mais en aucun cas ces mots ne vous laisseront indifférents.
- ✓ Un parcours de 160 mètres est propice à la méditation, des blocs de granit taillé à la flamme et l'eau que l'on aperçoit une fois avoir franchi l'entrée, œuvre du sculpteur Pierre SZEKELY symbolisent les âges de la vie à travers une suite de bassin et de vastes jardinières.
- ✓ Une exposition « Ciel, miroir des cultures » : la voûte céleste est une source inépuisable de rêves, de contes, d'aventures humaines, de mystères et de passions. Toutes les civilisations, toutes les cultures y ont projeté leurs croyances, leurs mythes et leurs explications du monde peuplant le ciel de figures, de dieux et de légendes.

EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le rapport d'activité relatif à la délégation pour l'exploitation et la gestion du crématorium pour l'année 2018 a été présenté le 13 juin.

Le temps de mémoire s'est déroulé le 16 novembre à 10 heures. Le thème choisi « la lumière »

PROJETS DU SYNDICAT

Compte tenu de l'excédent constaté au Compte Administratif 2019, nous prévoyons les travaux et acquisitions suivants :

- Remplacement d'une armoire électrique
- Travaux de réfection des allées du D3
- Remise en état (2^{ème} partie) des portes des caveaux provisoires
- Acquisition de portes d'enfeus, de cavurnes
- Remplacement du transformateur Haute tension
- Aménagement du jardin des innocents
- Installation d'une fontaine à l'entrée du carré B6
- Divers travaux de peinture (extérieur et appartement)

Et conformément à l'approbation du projet de requalification de l'aménagement paysager du Cimetière pour la création d'un parc arboretum, en vue de son démarrage, nous prévoyons une première tranche de travaux d'un montant de 300 000 € avec en recette une subvention attendue de 200 000 €. Deux dossiers ont été adressés : un à la Région Ile de France et un second aux Fonds d'Investissement Métropolitain.